

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 23/10/2024 - B2024/056010 - 2021 B 07714 - 902 937 838 - A2MO

A2MO

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
3 Avenue du Frêne 69009 LYON
902 937 838 RCS LYON

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Certifiés conforme

Le Président

Monsieur Arthur MIANE



1. BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise [A2MO - SIREN : 902937838]									
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois [12]					Néant ☐				
					Exercice N clos le [31/12/2023]				
					Net				
					Brut				
					Amortissements, provisions				
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)					AA	0		0	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	AB	0	AC	0	0		
		Frais de développement	CX	0	CQ	0	0		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	0	AG	0	0		
		Fonds commercial (1)	AH	0	AI	0	0		
		autres immos incorporelles	AJ	0	AK	0	0		
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL	0	AM	0	0		
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN	0	AO	0	0		
		Constructions	AP	0	AQ	0	0		
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	0	AS	0	0		
		Autres immos corporelles	AT	0	AU	0	0		
		Immos en cours	AV	0	AW	0	0		
		Avances et acomptes	AX	0	AY	0	0		
	Immobilisations financières (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS	138 429	CT	0	138 429		
		Autres participations	CU		CV				
		Créances rattachées à participations	BB	0	BC	0	0		
		Autres titres immobilisés	BD	15	BE	0	15		
		Prêts	BF	0	BG	0	0		
		Autres immobilisations financières	BH	0	BI	0	0		
Total (II)					BJ	138 444	BK	0	138 444
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL	0	BM	0	0		
		En cours de production de biens	BN	0	BO	0	0		
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	0	BS	0	0		
		Marchandises	BT	0	BU	0	0		
	Créances	Avances et acomptes sur commandes	BV	0	BW	0	0		
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	0	BY	0	0		
		Autres créances (3)	BZ	0	CA	0	0		
	Divers	Capital souscrit appelé, non versé	CB	0	CC	0	0		
		V.M.P. (dont actions propres:)	CD	0	CE	0	0		
		Disponibilités	CF	522	CG	0	522		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)		CH	0	CI	0	0		
	Total (III)		CJ	522	CK	0	522		
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)		CW	0			0		
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM	0			0		
	Ecart de conversion actif (VI)		CN	0			0		
Total général (I à VI)					CO	138 966	1A	0	138 966
(1) Droit au bail			(2) à moins d'un an		CP		(3) à + d'1 an	CR	
Clause de réserve de propriété - immob.			stocks				créances		

2. BILAN – PASSIF avant répartition

GGFIP N° 2051-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A2MO - SIREN : 902937030				Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :			1 000)	DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	0
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence			EK 0)	DC	0
	Réserve légale (3)				DD	100
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	0
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)			B1)	DF	0
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)			EJ)	DG	18 020
	Report à nouveau				DH	0
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	22 331
	Subventions d'investissement				DJ	0
	Provisions réglementées				DK	0
	TOTAL (I)				DL	41 451
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM
Avances conditionnées				DN	0	
TOTAL (II)				DO	0	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	0
	Provisions pour charges				DQ	0
	TOTAL (III)				DR	0
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	0
	Autres emprunts obligataires				DT	0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	0
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)			EI)	DV	95 671
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	1 845
	Dettes fiscales et sociales				DY	0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	0
	Autres dettes				EA	0
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	0
	TOTAL (IV)				EC	97 516
Ecart de conversion passif				ED	0	
TOTAL (V)				EE	138 966	
Renvois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			- Écart de réévaluation libre		1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

Annexes

Préambule	17
Principes et méthodes comptables	18
Informations complémentaires	19

Préambule

L'exercice fiscal clos le **31/12/2023** a une durée de **12 mois**.

L'exercice précédent avait une durée de **17 mois** recouvrant la période du **25/08/2021** au **31/12/2022**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **138 966,18 €**.

Le résultat net comptable est un bénéfice de **22 330,71 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

• Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

TYPE D'IMMOBILISATION	DURÉE D'AMORTISSEMENT
-----------------------	-----------------------

• Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

• Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

• Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Informations complémentaires

Informations relatives aux postes du bilan

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DDFIP N° 2052-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A2MO - SIREN : 902937838										Néant ☐		
				Exercice N								
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			FA	0	FB	0	FC	0			
	Production vendue - biens			FD	0	FE	0	FF	0			
	Production vendue - services			FG	0	FH	0	FI	0			
	Chiffre d'affaires nets			FJ	0	FK	0	FL	0			
	Production stockée							FM	0			
	Production immobilisée							FN	0			
	Subventions d'exploitation							FO	0			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)							FP	0			
	Autres produits (1) (11)							FQ	0			
				TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)				FR	0			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)							FS	0			
	Variation de stocks (marchandises)							FT	0			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)							FU	0			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)							FV	0			
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)							FW	2 669			
	Impôts, taxes et versements assimilés							FX	0			
	Salaires et traitements							FY	0			
	Charges sociales (10)							FZ	0			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce)		HS			GA	0			
			- dotations aux provisions				GB	0				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions							GC	0		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD	0		
	Autres charges (12)							GE	0			
				TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)				GF	2 669			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	-2 669				
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							GH	0			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							GI	0			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	25 000			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	0			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	0			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	0			
	Différences positives de change							GN	0			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	0			
				TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				GP	25 000			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions							GQ	0			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	0			
	Différences négatives de change							GS	0			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT	0			
				TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				GU	0			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	25 000				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)							GW	22 331				

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFRP N° 2053-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A2MO - SIREN : 902937838				Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	0	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB	0	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	0	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	0	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			HE	0	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF	0	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	0	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	0	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	0	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	0	
Impôts sur les bénéfices			(X)	HK	0	
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	25 000	
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 669	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	22 331	
RENOIS :						
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO		
(2) Dont produits de locations immobilières				HY		
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à détl. au (8))				IG		
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP		
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à détl. au (8))				1H		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
(9) Dont transferts de charges				A1		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)				A5	A2	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3		
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles						
		facultatifs	A6		obligatoires	A9
dont cotisations facultatives Madelin		A7		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8
(7) Détail produits et charges exceptionnels				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Charges antérieures	Produits antérieurs	

A2MO

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
3 Avenue du Frêne 69009 LYON
902 937 838 RCS LYON

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 30 JUIN 2024**

(...)

TROISIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice, soit le bénéfice de 22.330,71 Euros, en totalité au compte « Autres réserves ».

(...)

Extrait certifié conforme

Monsieur Arthur MIANE

Président

